



# INSCRIPTIONS AUX ACCUEILS DE LOISIRS

**Date limite de dépôt du dossier en mairie ou par mail ; [acm@mairie-rambeaucourt.fr](mailto:acm@mairie-rambeaucourt.fr)  
Mercredi 20 septembre 2024**

NOM Prénom de l'enfant : ..... Date de naissance : ..... / ..... / .....

### RENSEIGNEMENTS\*

(\* ) à compléter uniquement si vous ne souhaitez pas utiliser le dossier de rentrée, pour les nouveaux inscrits ou pour signaler un changement

Adresse : .....  
.....

### PREMIER RESPONSABLE LEGAL :

Nom Prénom : .....  Père  Mère  Autre : .....

☎ : ..... Mail : .....

### SECOND RESPONSABLE LEGAL :

Nom Prénom : .....  Père  Mère  Autre : .....

☎ : ..... Mail : .....

### PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT :

Nom Prénom : ..... ☎ : .....

Nom Prénom : ..... ☎ : .....

Nom Prénom : ..... ☎ : .....

### EN CAS D'URGENCE :

Sécurité sociale : N ° de SS : ..... Organisme : .....

Assurance individuelle : N° de contrat : ..... Nom et adresse de la compagnie : .....

### AUTRES INFORMATIONS :

- **J'autorise mon enfant à repartir seul :**  oui -  non
- **J'autorise mon enfant à apparaître sur le site de la ville, le bulletin municipal ou tout autre moyen de communication :**  oui  non
- **J'autorise mon enfant à aller à la sieste :**  oui  non

INFORMATIONS SANITAIRES : La fiche sanitaire et la photocopie des vaccins sont obligatoires pour les nouveaux inscrits ou en cas de changement :

- Repas végétarien**
- Repas sans porc**
- Allergies ou restrictions alimentaires :** (certificat médical à joindre) : .....

**FACTURATION :**

**Les factures sont envoyées par mail :** .....

La facturation de l'accueil de loisirs est calculée à partir du quotient familial. Le mode de paiement pour le service de restauration est différent du fonctionnement scolaire.

**Dernier quotient familial :** ..... €

En cas d'absence de justificatif de la CAF, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.

Le coût du repas n'est pas inclus dans le tarif « Accueil de Loisirs » et sera directement facturé aux familles.

**ATTENTION : la journée et le repas seront facturés en cas d'absence injustifiée.**

<b>Inscription ACM</b> Tarif à la journée hors repas Toute inscription vaut facturation	<b>Quotient familial</b>	<b>Tarif</b>	
		Enfants résidant à Raimbeaucourt	Enfants extérieurs à Raimbeaucourt
	0 à 499 €	3,80 €	7,20 €
	500 à 999 €	5,00 €	9,40 €
	1000 € et +	6,00 €	11,20 €
<b>Restauration</b>	0 à 499 €	3,25 €	5,70 €
	500 à 999 €	3,35 €	5,85 €
	1000 € et +	3,45 €	6,00 €
<b>Nuitées de camping</b>	0 à 499 €	3,80 €	7,20 €
	500 à 999 €	5,00 €	9,40 €
	1000 € et +	6,00 €	11,20 €

<b>Inscription Garderie</b> Tarifs au ¼ d'heure, tout quart d'heure entamé est dû. Dépassement après 19h00, Pénalité de 4,00 €	<b>Quotient familial</b>	<b>Tarif</b>	
		Enfants résidant à Raimbeaucourt	Enfants extérieurs à Raimbeaucourt
	0 à 499 €	0,20 €	0,60 €
	500 à 999 €	0,40 €	0,70 €
	1000 € et +	0,60 €	0,80 €

---

**COUPON D'ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES ACM DE RAIMBEAUCOURT**

Je soussigné(e) .....représentant légal de l'enfant, ..... reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur des ACM organisés par la commune de Raimbeaucourt et en accepter toutes les conditions.

Fait à ....., le.....

Signature du représentant légal

(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

### ACM DES VACANCES DE LA TOUSSAINT 2024

L'accueil de la toussaint fonctionne du lundi 21 octobre au jeudi 31 octobre inclus à l'école Jules Ferry de 9h00 à 17h00 pour les enfants de 2 (scolarisés) à 13 ans.

L'inscription est obligatoirement à la semaine. La cantine est obligatoire pour tous les enfants.

#### INSCRIPTIONS :

Toute inscription vaut facturation sauf sur présentation d'un justificatif d'absence ou en cas de désistement signalé par mail avant le mercredi 12h00 précédant la semaine souhaitée.

ACCUEIL DE LOISIRS TOUSSAINT 2024	
Nom et Prénom de l'enfant :	
<b><u>Semaine 1</u></b> : du 21 au 25 octobre	
<b><u>Semaine 2</u></b> : du 28 au 31 octobre <i>Pas d'accueil le vendredi 01/11 : Férié</i>	
<i>Merci de cocher la ou les semaine(s) souhaitées.</i>	

Une garderie est proposée de 7h15 à 9h00 ainsi que 17h00 à 19h00.

GARDERIE (merci de cocher la séance souhaitée)					
	Lundi 21	Mardi 22	Mercredi 23	Jeudi 24	Vendredi 25
Garderie du matin					
Garderie du soir					
	Lundi 28	Mardi 29	Mercredi 30	Jeudi 31	Vendredi 01
Garderie du matin					
Garderie du soir					

#### SIGNATURES :

Premier responsable légal :

Second responsable légal :



## ACM DES VACANCES DE NOËL 2024



L'accueil de Noël fonctionne les 23,24 et 27/12 et les 30,31/12 et 03/01 à l'école Jules Ferry de 9h00 à 17h00, pour les enfants de 2 (scolarisé) à 13 ans.



**Attention, fermeture exceptionnelle les 24 et 31 à 16h au lieu de 17h (pas de garderie des soirs là)**

L'inscription est obligatoirement à la semaine. La cantine est obligatoire pour tous les enfants.

### INSCRIPTIONS

Toute inscription vaut facturation sauf sur présentation d'un justificatif d'absence ou en cas de désistement signalé par mail avant le mercredi 12h00 précédant la semaine souhaitée.

ACCUEIL DE LOISIRS NOËL 2024/2025	
Nom et Prénom de l'enfant :	
<b><u>Semaine 1</u></b> : les 23,24 et 27 décembre <i>Fermeture à 16h le 24</i> <i>Pas d'accueil le 25 et 26</i>	
<b><u>Semaine 2</u></b> : les 30,31 et 3 janvier <i>Fermeture à 16h le 31</i> <i>Pas d'accueil le 01 et 02</i>	
<i>Merci de cocher la ou les semaine(s) souhaitées.</i>	

Une garderie est proposée de 7h15 à 9h00 ainsi que 17h00 à 19h00.

GARDERIE (merci de cocher la séance souhaitée)					
	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27
Garderie du matin					
Garderie du soir					
	Lundi 30	Mardi 31	Mercredi 01	Jeudi 02	Vendredi 03
Garderie du matin					
Garderie du soir					

### SIGNATURES :

Premier responsable légal :

Second responsable légal :